

Amitié et Nature abaisse la voileure

Publié le 16/01/2021 à 06:25 | Mis à jour le 16/01/2021 à 06:25



Alors que sa dernière assemblée générale réunissait plus de 150 adhérents en novembre 2019 dans la salle polyvalente du Centre de Vie, le club Amitié et Nature a tenu celle de 2020 en décembre, en présentiel, dans la même salle polyvalente cette fois réduite à 36 personnes pour respecter les dernières mesures sanitaires.

34 adhérents se sont déplacés et 49 autres s'étaient fait représenter. C'était un choix du bureau : « Rien ne vaut la présence des adhérents que la plus belle des visioconférences ne peut remplacer » a déclaré Michel Deguet, le président.

Le comité départemental de la randonnée pédestre a quant à lui répondu présent, comme l'an dernier. Il était représenté par Yvette Sechet, présidente de la commission sentiers et itinéraires, aussi membre d'Amitié et Nature.

Depuis plus de neuf mois, la Covid 19 a perturbé les activités de randonnée pédestre et de vélo loisir. Deux périodes de confinement où toute randonnée en groupe était interdite, puis des périodes où les randonnées étaient autorisées, dans le respect des gestes barrières, en groupe de dix cet été, puis de six en décembre, ont considérablement réduit l'activité du club. Mais l'investissement des organisateurs de randos a permis de garder une petite activité au sein du club. « Nous n'avons produit aucun cluster » a souligné le président.

Moins touché financièrement que d'autres associations sportives, le club Amitié et Nature voit tout de même une baisse dans le renouvellement des adhésions. Le club ne désespère pas et reprendra ses randonnées en plus grand nombre dès que ce sera possible. Mais pour compenser ce manque de rentrées d'argent, le club aimerait bien disposer gratuitement de salles municipales pour toutes ses réunions d'organisation. Ce serait une dépense en moins qui serait la bienvenue, compte tenu qu'aucune demande de subventions municipales n'est adressée depuis plus de trente-cinq ans !